

CONDITIONS GENERALES

pour la participation au congrès

RESERVATION

Toutes les réservations sont fermes et définitives. Un changement de réservations après réception de l'inscription n'est possible que si des places sont encore disponibles.

CONDITIONS
D'ANNULATION

TEMPS

MONTANT CHF

jusqu'à 30 jours avant le congrès

gratuit

jusqu'à 10 jours avant le congrès

CHF 100.- / € 100.-

moins de 10 jours avant le congrès

le montant total est dû

L'annulation doit être effectuée par écrit et sera confirmée par l'organisateur du congrès.

PROTECTION DES
DONNEES

L'OPT-X.ch utilise les données personnelles des participants exclusivement à ses propres fins, c'est-à-dire pour les inviter à de futurs congrès, pour autant qu'ils n'aient pas expressément révoqué ce droit. Par ailleurs, l'utilisation des données personnelles se limite à la correspondance et aux opérations de paiement. Outre la liste des participants pour les exposants et les sponsors, OPT-X.ch ne donne aucune donnée personnelle à des tiers.

RESPONSABILITE

OPT-X.ch n'est pas responsable des éventuels dommages matériels subis par les participants. La responsabilité pour dommages corporels est exclue, sauf en cas de négligence grave ou intentionnelle.

DROIT APPLICABLE

Ces conditions générales sont régies par le droit suisse. Le for juridique est à 6043 Adligenswil LU au siège d'OPT-X.ch, le Congrès pour l'optométrie et l'optique. Toutefois, OPT-X.ch se réserve le droit d'agir en justice contre un participant devant la juridiction compétente de ce dernier.

CONTROLEUSE DES
DONNEES

Marion Beeler
marion.beeler@opt-x.ch